

Projet pédagogique de l'accueil de loisirs de La Ruche

Commune de Nuillé d'Aunis
Périscolaire et Extrascolaire
année 2024-2025

Sommaire :

I) <u>L'organisateur</u>	P1
II) <u>Descriptif de l'accueil</u>	P1
III) <u>Equipe pédagogique</u>	P3
IV) <u>Projet pédagogique</u>	P4
V) <u>Thèmes principaux</u>	P8
VI) <u>Journée type</u>	P10
VII) <u>Communication</u>	P11

I) L'organisateur

Contexte

Nuaillé-d'Aunis est une commune rurale située au cœur de la communauté de communes d'Aunis Atlantique, avec environ 1 200 habitants, dont une grande partie est constituée de familles avec enfants. L'école des Marronniers, accueillant plus de 150 élèves répartis entre la maternelle et l'élémentaire. L'accueil de loisirs, quant à lui, complète cette offre en fournissant aux enfants différents temps d'accueil afin d'enrichir leur parcours éducatif. La commune offre un environnement calme et agréable, avec de vastes espaces verts tels que la Colline aux Enfants, le stade Daniel Braynans, son city-stade et le plan d'eau. Ces lieux permettent aux enfants de s'adonner à des activités sportives, de jouer en plein air, et d'avoir des moments de détente dans un cadre naturel. Celui-ci est un atout précieux pour les projets éducatifs axés sur la nature, le respect de l'environnement et le développement durable.

Nuaillé-d'Aunis dispose de quelques infrastructures pour favoriser la vie associative et culturelle, comme une bibliothèque municipale dynamique qui participe à des projets intergénérationnels, et l'épicerie associative "Epi S'rit".

L'ALSH La ruche est organisée par la commune de Nuaillé d'Aunis et ses élus, qui ont élaboré un Projet Éducatif dans lequel on retrouve leurs intentions.

- Promouvoir la réussite de l'enfant et favoriser son épanouissement.
- Éduquer à la citoyenneté et au développement durable.
- Permettre une meilleure synergie des acteurs éducatifs.
- Consolider l'attractivité du territoire

Le projet pédagogique découle du projet éducatif, qui servira de référence tout au long des actions menées par l'équipe pédagogique. Nous avons fait le choix de répondre à des objectifs en particulier qui sont :

- * Promouvoir la réussite de l'enfant et favoriser son épanouissement.
- * Consolider d'attractivité du territoire.
- * Éduquer à la citoyenneté et au développement durable.

II) Descriptif de l'accueil

L'accueil se déroule sur plusieurs temps périscolaires (avant et après l'école, pause méridienne, mercredis) ainsi que pendant les temps extrascolaires (vacances scolaires).

Nous accueillons jusqu'à 48 enfants en périscolaire et 60 en extrascolaire âgés de 3 à 12 ans, répartis en deux groupes selon leur tranche d'âge (-6 ans et +6ans).

Nous pouvons accueillir les enfants de moins de 3 ans, à condition qu'ils soient inscrits à l'école, afin de faciliter leur transition vers le milieu scolaire. Cet accueil a pour objectif de les familiariser progressivement avec les rythmes et les interactions, tout en favorisant une adaptation en douceur. Il permet également de soutenir les familles dans cette période importante de changement pour leur enfant.

Horaires d'accueil :

Accueil périscolaire* lundi, mardi, jeudi, vendredi	
Matin	de 7h30 à 8h50
Soir	de 16h30 à 19h00

Pause méridienne* 12h15 – 13h35 temps de repas + temps d'animation	
Repas 1er service	de 12h15 à 12h45
Repas 2ème service	de 13h00 à 13h35

Mercredi* et Vacances	Arrivée	Départ
Journée complète	de 7h30 à 9h00	de 17h00 à 18h30
Matin sans repas	de 7h30 à 9h00	de 11h30 à 11h45
Matin + repas	de 7h30 à 9h00	de 13h30 à 14h00
Après-midi + repas	de 11h30 à 11h45	de 17h00 à 18h30
Après-midi sans repas	de 13h30 à 14h00	de 17h00 à 18h30

Accueil spécifique :

Un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) peut être instauré à l'initiative de la famille, en concertation avec le médecin, l'Éducation nationale et la mairie. Ce protocole permet de prendre en charge les spécificités de santé de l'enfant, comme une allergie alimentaire ou un problème médical particulier. Il précise les modalités d'accueil, les responsabilités de chacun et les interventions à prévoir pour garantir le bien-être de l'enfant. Le P.A.I. permet également d'établir une réponse adaptée en cas de déclenchement de certains troubles, assurant ainsi à l'enfant un accueil dans les meilleures conditions possibles.

Nos locaux respectent les normes d'accessibilité pour accueillir des enfants à mobilité réduite.

Avant toute intégration, une rencontre préalable est systématiquement organisée avec la famille. Ces échanges nous permettent de comprendre les besoins spécifiques de l'enfant et de co-construire les adaptations nécessaires.

Parce que l'inclusion dans le groupe est importante, chaque enfant participe pleinement aux activités, avec des ajustements spécifiques si nécessaire. Cette approche permet à chaque enfant de se sentir à sa place et favorise la participation de tous. Elle renforce également les liens entre les enfants, en cultivant un esprit d'entraide, de respect et de solidarité.

Les locaux et environnement:

L'accueil de loisirs se situe dans les locaux mis à dispositions par la commune, au 3 rue des écoles à Nuaille d'Aunis, l'accueil de loisirs est divisé en deux salles principales.

Nous disposons d'espaces mutualisés avec l'école, principalement pour les temps de sieste et les toilettes extérieures.

La commune dispose aussi d'une salle des fêtes, d'un terrain de foot avec un city stade, d'une structure de jeux (la colline aux enfants) et d'une bibliothèque.

Les mercredis et pendant les vacances scolaires, les enfants prennent leur déjeuner dans le réfectoire partagé avec l'école. Un agent technique, bien connu des enfants, est présent pour veiller au bon déroulement des repas.

La salle de motricité de l'école est mise à disposition pour la sieste et pour organiser des activités en intérieur, garantissant ainsi un espace adapté et sécurisé pour les enfants.

III) L'équipe pédagogique

L'équipe éducative se compose de cinq salariés permanents de la commune, compétents pour l'encadrement de mineurs. Cette équipe peut être renforcée par les ATSEM et des animateurs saisonniers.

Elle travaille sur les objectifs du projet pédagogique en lien avec le Projet Éducatif Territorial (PEDT) en initiant des projets d'animation ludiques et pédagogiques adaptés. L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'enfant. C'est par l'action que celui-ci va se construire et apprendre à maîtriser son environnement.

Elle dispose pour cela de temps de réunion et de préparation toutes les semaines et certains samedis.

L'équipe d'animation propose donc tout au long de l'année des plannings d'animations qui seront disponibles sur le tableau d'affichage devant l'accueil ainsi que sur Pirouette.

Droits et obligations de l'équipe d'animation

Au sein de l'accueil des enfants, l'animateur :

- est garant de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- se doit de montrer l'exemple et d'agir en conséquence.
- est un modèle pour l'enfant, il doit être vigilant à son comportement ainsi qu'à son langage.
- entretient une relation professionnelle avec les enfants et les parents
- adapte les activités à l'âge des enfants et doit être encadrée de la préparation au rangement.
- garantit l'expression de chaque enfant.

Dans le relationnel à l'équipe :

Les animateurs et les animatrices qui composent l'équipe d'animation doivent :

- Communiquer et s'informer
- Respecter le travail de ses collègues
- Prendre en compte les remarques légitimes de ses collègues
- Respecter les règles de bienséance et de vivre ensemble qui s'appliquent à l'ensemble de l'équipe pédagogique

Obligations de réserve et de confidentialité :

- L'animateur doit faire preuve de neutralité, de laïcité

- Attention, à l'utilisation du portable. Il est formellement interdit de diffuser des photos/vidéos sur les enfants via les réseaux. Il en est de même pour toutes informations confidentielles concernant les enfants et/ou leur famille.
- S'engage à une discrétion professionnel

IV) Le projet pédagogique

IV-1) Nos objectifs

Le projet pédagogique est directement issu du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) et se définit comme un véritable contrat de confiance entre l'équipe d'animation, les enfants, les parents, les intervenants extérieurs et l'organisateur. Il vise à atteindre les objectifs établis par le projet éducatif, tout en donnant un sens aux différentes actions entreprises.

Tout au long de l'année les objectifs du projet pédagogique seront évalués à l'aide de divers outils, comme l'échange régulier avec les familles et les enfants, l'observation, la récupération de la parole des enfants. ou encore la comparaison entre le nombre d'enfants inscrit à la journée par rapport au nombre d'enfants inscrit aux activités.

L'observation permet à l'animateur d'intervenir lorsque les enfants expriment des besoins ou attentes spécifiques. En choisissant d'observer sans intervenir immédiatement, l'animateur transmet aux enfants des messages tels que : « Tu es capable de... » et « Je te fais confiance... ». Cette approche encourage l'enfant à prendre des initiatives et à résoudre les problèmes par lui-même, tout en renforçant son autonomie. L'observation active permet également à l'animateur d'évaluer la situation avant d'agir, favorisant ainsi un accompagnement personnalisé, adapté aux capacités et aux besoins individuels de chaque enfant.

Un autre outil d'évaluation consiste à faire participer les enfants à la prise de notes, leur permettant de devenir pleinement acteurs de leur temps à l'accueil de loisirs. Ce processus valorise leur capacité à prendre des décisions et à s'impliquer de manière autonome. En parallèle, il offre aux animateurs un moyen efficace de recueillir la parole des enfants, facilitant ainsi la prise en compte de leurs besoins et envies. L'équipe d'animation préparera un tableau d'activités, tout en laissant un espace dédié à l'expression libre, afin que les enfants puissent proposer leurs propres idées et projets. Cela encourage leur implication active et permet aux animateurs de mieux ajuster leurs interventions en fonction des retours des enfants.

Nous organisons régulièrement des temps d'évaluation en équipe, après chaque période ou grand projet, pour analyser ce qui a bien fonctionné et ajuster si nécessaire. Ces moments permettent de partager des ressentis, de renforcer la cohésion de l'équipe et d'améliorer nos pratiques.

En parallèle, des échanges réguliers avec l'élu permettent d'assurer une coordination entre les projets et les priorités de la commune.

Objectif éducatif: PROMOUVOIR LA RÉUSSITE DE L'ENFANT ET FAVORISER SON ÉPANOUISSEMENT

Objectif général: ENCOURAGER LES ENFANTS À DEVENIR ACTEUR DE LEURS JOURNÉE

Objectif opérationnel et ses moyens:

Laisser le choix aux enfants sur les types d'activités proposés:

- Proposer un large choix d'activités diverses.
- Tableau d'affichage pour proposer des idées d'activités adaptées aux différentes tranches d'âge.
- Impliquer les enfants dans la création des programmes d'animation.
- Être flexible

évaluation:

La proposition de plusieurs activités a-t-elle permis la participation des plus réticents ?
Combien d'enfants ne font pas les activités comparés au nombre d'enfants inscrits ?

Objectif opérationnel et ses moyens:

Permettre des temps d'animation proposés et/ou mener par les enfants:

- En laissant libre accès à un tableau d'affichage pour s'exprimer.
- Valoriser la prise d'initiative et les soutenir dans leur projet.
- Créer des temps de parole

évaluation:

Le tableau d'affichage a-t-il été utilisé fréquemment ? Combien d'enfants ont pris l'initiative de proposer des activités ? Les enfants ont-ils exprimé un intérêt pour les propositions de leurs camarades ?

Objectif général: PERMETTRE À CHAQUE ENFANT DE DÉVELOPPER SON IMAGINATION

Objectif opérationnel et ses moyens:

Laisser faire la création personnelle et intuitive:

- Intégrer des moments de temps libre dans les journées
- Mettre à disposition une variété de matériaux artistiques et créatifs (peintures, crayons, papiers, matériaux de recyclage, pâte à modeler, etc.) et mise en place d'un espace dédié.
- Valoriser chaque création sans jugement
- Encourager les enfants à expliquer leurs idées et processus créatifs.
- Proposer des ateliers où l'enfant peut choisir ce qu'il veut créer

évaluation:

Combien d'enfants ont participé aux temps libres créatifs ? Ont-ils utilisé les matériaux de manière variée et inventive ? L'espace et le matériel mis à disposition ont-ils été utilisés ?

Objectif général: PERMETTRE À CHAQUE ENFANT D'EXPRIMER SES ÉMOTIONS

Objectif opérationnel et ses moyens:

Aider les enfants à comprendre leurs émotions et à développer leurs compétences psychosociales:

- Etre à l'écoute de chacun
- En respectant la parole de chaque enfant
- Mise en place de différents temps d'échange qualitatif entre les adultes et les enfants
- En se formant au programme éducatif Zamizen et faire vivre les outils fournis

évaluation: Combien de moments d'échange (ex. : cercles de discussion, médiations, temps de parole) sont organisés chaque semaine? Noter les interactions où les enfants montrent qu'ils comprennent ou gèrent mieux leurs émotions (ex. : moins de conflits, meilleure gestion du stress). Mesurer l'ambiance au sein du groupe par des observations régulières et les retours des animateurs.

Objectif opérationnel et ses moyens:

Amener les enfants à être autonomes et responsable dans leur quotidien:

- Mettre en place un outil pour la participation aux tâches quotidiennes
- Tableau de suivi de ces tâches adaptés visuellement aux différentes tranches d'âge.
- Proposer des activités en petit groupe autonome
- Autonomie sur les temps de repas (via un semi self-service)
- Laisser choisir des responsabilités définies aux enfants.
- Adapter le mobilier et les différents espaces.
- Laisser un accès libre à la cour à partir de 3 enfants de + de 7 ans.

évaluation:

Suivre le nombre d'enfants qui réalisent volontairement ou avec encouragement les tâches quotidiennes. Combien sont demandeurs du temps en autonomie à l'extérieur ? Y en t-il régulièrement ? Fréquence des ateliers et taux de demande spontanée de participation. Évaluer si les enfants progressent dans leur autonomie et responsabilité (ex. : moins de rappel des consignes, meilleure prise d'initiative).

Objectif éducatif: PERMETTRE UNE MEILLEURE SYNERGIE DES ACTEURS ÉDUCATIFS

Objectif général: Entretenir le lien entre les différents partenaire éducatifs

Objectif opérationnel et ses moyens:

Entretenir le lien avec les parents:

- être disponible et à l'écoute pour des temps d'échanges avec les parents
- Afficher des photos des journées des enfants
- Inviter les parents sur des temps spécifiques avec leurs enfants

évaluation: Observer si l'affichage génère des échanges positifs entre parents et enfants à la maison (retours spontanés). Nombre de parents présents aux événements organisés (en pourcentage des familles concernées). Fréquence des participations des mêmes parents ou variété des participants (est-ce toujours les mêmes ou un groupe diversifié ?) Recueillir leurs impressions.

Objectif opérationnel et ses moyens:

Entretenir le lien avec les enseignants:

- Des réunions régulières avec les enseignants
- Mise en place de projets communs
- Un échange d'informations transparent et continu

évaluation: Recueillir des retours d'expérience après chaque projet. Observer les bénéfices sur les enfants. Évaluer la régularité et la clarté des échanges d'informations.

Objectif opérationnel et ses moyens:

Créer des temps d'échanges avec le personnel de la restauration scolaire:

- Mise en place de menus qui suivent les thématiques des projets d'animation quand cela est possible
- Mise en place de la table par les enfants.

- Préparation des repas avec la cuisinière en respectant les normes d'hygiène

évaluation: Recueillir les impressions des enfants sur les menus. Observer si les enfants montrent de l'intérêt ou de l'enthousiasme pour les repas thématiques. Nombre d'enfants impliqués dans la mise en place de la table. Observer si les enfants prennent des initiatives (ex. : respectent-ils les consignes ? Sont-ils capables de gérer la mise en place de manière autonome ?). Vérifier si la mise en place devient de plus en plus autonome ou si des ajustements sont nécessaires.

Objectif opérationnel et ses moyens:

Entretenir des liens avec les partenaires extérieurs:

- Entretenir le lien avec la bibliothèque et l' élu en charge de la culture de la commune et de la CDC
- Participer au réseau de directeur de la communauté de communes.
- Aller faire nos achats à l'Epi'Srit

évaluation: Taux de participation aux événements culturels ou activités organisées par ces partenaires. Suivi de la participation et de l'engagement des enfants dans ces projets. Nombre de projets communs ou d'initiatives inter-communes créées à la suite de ces rencontres. Nombre de fois où les achats ont été effectués à l'Epi'Srit sur une période donnée (ex. : hebdomadaire, mensuel).

Objectif éducatif: EDUQUER A LA CITOYENNETE ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif général: Favoriser l'échange, la transmission de valeurs

Objectif opérationnel et ses moyens:

Créer du lien entre les différentes tranches d'âge:

- Mise en place de jeux coopératifs environ une fois par vacances et par périodes.
- Considérer les différentes tranches d'âge dans les propositions d'activités
- Responsabiliser les plus grands au regard des plus petits
- Différents temps d'accueil en commun

évaluation:

Les différents moyens proposés ont-ils permis de créer du lien entre les enfants d'âge différents?

Nombre d'enfants participant à chaque jeu (en fonction des tranches d'âge). Observer les interactions entre les enfants de différentes tranches d'âge durant ces jeux (ex. : les plus jeunes sont-ils accompagnés par les plus grands ? Les enfants de différentes tranches d'âge s'entraident-ils ?). Noter si les enfants de différents âges coopèrent naturellement et de manière positive (ex. : entraide, communication, respect des règles).

Demander aux enfants s'ils se sentent inclus dans les activités et s'ils apprécient les moments partagés avec des enfants d'autres tranches d'âge.

Objectif opérationnel et ses moyens:

Sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement et à l'éco-citoyenneté:

- Participation des enfants sur des temps d'activité réfléchis au projet "mon jardin qui bourdonne" et "cours oasis".
- Réaliser des journées de sensibilisation à l'écologie (type journée avec cyclad, plantation,...)
- Mise en place d'activité avec des matériaux de récupération
- Sensibiliser les enfants au zéro déchet
- Renforcer le lien avec les acteurs locaux comme l'Epi S'rit
- Participer aux initiatives locales comme le label éco responsable "Bulle verte"

évaluation: Nombre de journées de sensibilisation réalisées. Demander aux enfants ce qu'ils ont retenu de ces journées et comment ils appliquent les conseils reçus. Mesurer l'impact des ateliers. (ex. : plus de tri sélectif, meilleure compréhension des enjeux écologiques).
Nombre d'activités réalisées avec des matériaux de récupération. Noter si les enfants développent une conscience écologique. Demander aux enfants s'ils intègrent des pratiques écologiques à la maison.

Objectif opérationnel et ses moyens:

Développer chez les enfants un esprit de citoyenneté et de responsabilité collective:

- Animatrice formée à l'expo 9/13 et 13/18: prévention citoyenne et mise en place de travail en équipe avec l'enseignante des CM2.
- Participation volontaire aux diverses "tâches" quotidiennes (mettre la table, débarrasser...)

évaluation: Observation de l'implication des enfants dans les tâches quotidiennes et leur volonté de participer de manière autonome. Évaluation de l'évolution de la coopération et du travail en équipe au sein du groupe, notamment lors des activités organisées avec l'enseignante des CM2. Retour des enfants et des enseignants sur la dynamique de groupe et le développement des valeurs de citoyenneté et de responsabilité collective.

Points forts:

Les animateurs ont suivi la formation Zamizen, en partenariat avec la Communauté de Communes (CDC). Ce programme éducatif a pour objectif d'aider les enfants à comprendre leurs émotions et à développer leurs compétences psychosociales, adaptées à chaque étape de leur développement entre 3 et 12 ans. Grâce à la "malle à outils" fournie lors de la formation, cet outil accompagne les animateurs dans la vie quotidienne, les aidant à mettre en pratique les enseignements auprès des enfants.

permettre à chaque enfant d'exprimer ses idées, émotions, besoins et préférences, en leur offrant un environnement sécurisé et bienveillant. Cela implique de respecter la parole de chaque enfant et de lui donner l'espace nécessaire pour partager ses opinions, sans jugement. L'animateur ou éducateur doit favoriser cette expression en mettant en place des outils et des méthodes (activités, discussions, moments d'échanges) qui encouragent l'enfant à participer activement, à être écouté, et à se sentir valorisé dans le groupe.

L'équipe d'animation fait partie du projet "mon jardin qui bourdonne" mis en place par le Parc naturel régional du marais poitevin qui a pour objectif de réunir la municipalité, les écoles, les accueils de loisirs et les habitants désireux d'imaginer, planifier et construire un jardin accueillant pour ses visiteurs mais aussi pour les abeilles sauvages.

Les animateurs veilleront à faire suivre ce projet avec les enfants, en (re)découvrant la biodiversité de proximité, et notamment les abeilles sauvages.

L'équipe pédagogique vise à développer chez les enfants l'imaginaire et la créativité mais aussi la vie en collectivité, l'entraide, le partage et l'autonomie.

L'équipe d'animation veillera à ce que les enfants aient du temps pour eux car même "l'ennui" est une bonne chose. L'enfant apprend à rester seul et à observer ce qui l'entoure pour s'en inspirer et se construire son imaginaire. Mais aussi, à laisser à dispositions, du matériel créatif pour laisser libre cours à leur imagination.

L'ensemble des temps périscolaire et extrascolaire ont pour objectif de:

Soutenir les familles. Ces moments d'accueil sont importants pour les parents, en leur offrant une solution de garde qui s'intègre à leur emploi du temps.

Le périscolaire permet aux enfants de s'adapter à leur journée d'école, en leur offrant un temps pour se préparer mentalement et physiquement.

L'extrascolaire quant à lui leur offre un temps pour s'épanouir en dehors du cadre scolaire.

Promouvoir le bien-être : Ces moments d'accueil visent à réduire le stress des enfants après une journée scolaire, en leur fournissant un espace pour se détendre et échanger avec leurs camarades ou les adultes présents pour eux.

Gestion des imprévus :

Parce que les imprévus font partie de la vie quotidienne, l'équipe d'animation s'adapte pour garantir le bon déroulement des journées et le bien-être des enfants. En cas de mauvais temps, des activités de repli sont prévues. Si un animateur est absent, l'équipe se réorganise rapidement pour assurer un encadrement de qualité. Notre priorité : rester flexibles et réactifs pour que les enfants passent de belles journées, quoi qu'il arrive.

V-II) Les activités des mercredis et vacances

L'équipe d'animation souhaite permettre aux enfants d'avoir le choix dans la pratique des activités proposées. De créer du lien entre les différentes tranches d'âge et de favoriser l'entraide par cette mixité. Les choix des enfants sont exprimés lors de temps d'échanges entre eux mais aussi avec leur animateur. Ce dernier garantissant l'expression de chaque enfant qui le souhaite.

Sur la période des mercredis et des vacances scolaires (projet pédagogique des vacances sera annexé), cela se fera, entre autres, par la possibilité de s'inscrire en autonomie sur les activités de leur choix à la journée.

Les enfants pourront de temps en temps aller au restaurant scolaire et participer à la mise en œuvre du repas et de la mise en table.

Des sorties à la bibliothèque tout au long de l'année sont organisées, ainsi que des sorties dans la commune ou à l'extérieur.

Pour atteindre son objectifs l'équipe d'animation a notamment créé un partenariat avec :

- La bibliothèque municipale et l'élu à la culture et l'événementiel.
- La cuisinière municipale.
- Le réseau de directeur de la communauté de commune

Un temps fort et fédérateur est proposé aux enfants lors des vacances scolaires, afin de clôturer cette période sur une note conviviale.

Sur les temps périscolaires, des activités ludiques et éducatives leur sont proposées, très souvent, à la suite de demandes spécifiques de leur part. La participation des enfants reste toujours basée sur le volontariat.

VI) Journée type (mercredi et vacances scolaire):

7h30 à 9h00	accueil échelonné et temps libre, aux choix de l'enfant, dans les salles d'animations ou dans la cour. Elle peut être en accès autonome (sans animateur) si les enfants sont <u>au nombre minimum de 3 et ont plus de 7 ans.</u> Différents matériels créatifs seront disponibles afin de permettre aux enfants d'aller bricoler/bidouiller en toute autonomie. <u>Si ce temps n'est pas animé, il reste cependant encadré et partagé avec les animateurs.</u>
9h30	Les enfants qui se seront inscrits, pourront donner les effectifs aux agents en charge de la restauration et participer à la mise en place du réfectoire.
9h30	Rangement
9h45 à 11h30	<u>Temps de regroupement et des activités</u> L'activité est essentielle pour le développement de l'enfant. C'est en agissant qu'il apprend, grandit, et découvre comment s'épanouir dans son environnement. Que ce soit une activité manuelle à l'intérieur ou une activité sportive à l'extérieur, les animateurs vérifient les conditions météorologiques afin d'adapter au mieux leur planning d'activités.
11h30 11h45	Départ des enfants inscrits à la demi-journée du matin sans repas et accueil des enfants inscrits au repas + l'après-midi
11h45 13h00	Après le passage aux toilettes et s'être lavés les mains, les enfants vont à la cantine pour déjeuner.

13h à 14h	Les enfants partent en temps calme. Les animateurs leur proposent des activités calmes, ne demandant pas d'efforts physiques (lecture, écoute de musique douce, coloriage, jeux de société...).
	Les plus petits et ceux qui en ont besoin bénéficient d'un temps de sieste jusqu'à 15h.
14h à 15h	Temps libre dans les salles d'animations ou en extérieur Les animateurs pourront à nouveau sortir le matériel créatif. <u>Pour rappel : si ce temps n'est pas animé, il reste cependant encadré et partagé avec les animateurs</u> "Balade digestive" autour du centre pour les enfants qui le souhaitent.
14h45	Rangement
15h à 16h30	Temps d'activités proposés sur un fonctionnement identique au temps du matin 9h45-11h30
16h à 16h30	Temps de préparation du goûter avec les enfants volontaires. Les autres enfants poursuivent la pratiquent des activités choisies.
16h30 à 17h	Goûter tous ensemble
17h à 18h30	Départ échelonné des enfants et temps libre dans les salles d'animations ou dans la cour, au choix de l'enfant, tout en leur laissant accès au matériel de leur choix.

VII) Communication :

Les familles :

L'équipe de direction est joignable :

Sur la structure les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Par téléphone : 07 85 26 85 41

Par mail : accueildeloisirslaruche@nuaille-daunis.fr

Les informations fonctionnelles et le projet pédagogique sont disponibles sur le site de la mairie, et par affichage à l'accueil de loisirs.

Devant l'accueil de loisirs les familles peuvent également retrouver diverses informations tout au long de la période, comme des expositions photos, ou encore le programme des activités, les menus de la semaine (repas du midi ainsi que du goûter).

Les partenaires et organisateurs :

Le projet pédagogique sera transmis à nos différents partenaires pédagogiques et financiers la mairie de Nuaille d'Aunis et ses élus, ainsi que les familles et directement à l'accueil de loisirs.

Un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Communauté de Commune Aunis Atlantique (CDC) contribue au financement de l'Accueil de Loisirs (ALSH). La CAF joue un rôle essentiel dans le maintien et la pérennisation de cet accueil. Grâce à ce soutien, l'ALSH "La Ruche" peut proposer des activités variées et accessibles à un plus grand nombre de familles, tout en garantissant un environnement éducatif de qualité.

La Protection Maternelle Infantile a un regard sur les locaux et l'accueil en général concernant les mineurs de moins de 6 ans.

Nous sommes amenés à travailler avec les autres structures d'accueil de la CDC via le réseau de directeur de la communauté de commune, pour mettre en place des projets communs. Parmi ces initiatives, il y a les journées "intercentres" qui sont à thématiques variées, encourageant la coopération et les échanges entre les enfants issus de différents villages du territoire.